



Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

6452^e séance

Jeudi 16 décembre 2010, à 10 h 25
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M ^{me} Rice	(États-Unis d'Amérique)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Mayr-Harting
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić/M ^{me} Čolaković
	Brésil	M ^{me} Viotti
	Chine	M. Wang Min/M. Yang Tao
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Gabon	M. Issoze-Ngondet
	Japon	M. Nishida
	Liban	M. Salam
	Mexique	M. Puente
	Nigéria	M. Onemola
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir Mark Lyall Grant
	Turquie	M. Apakan

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 37 de son Règlement intérieur provisoire, S. E. M. Mutrif Siddiq, Secrétaire d'État soudanais aux affaires humanitaires.

Il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil de sécurité, j'invite, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, M. Alain Le Roy, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, et M. Benjamin Mkapa, Président du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan.

Il en est ainsi décidé.

Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Pagan Amum, Secrétaire général du Mouvement populaire de libération du Soudan.

Il en est ainsi décidé.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisée à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité accueille avec satisfaction la réaffirmation par les parties soudanaises de leur attachement à la mise en œuvre intégrale et rapide de l'Accord de paix global et réitère son appui indéfectible aux efforts menés par les parties à cet égard. Il se félicite de la conclusion au Soudan d'un processus pacifique d'enregistrement pour le référendum au Sud-Soudan et encourage les parties à maintenir la dynamique vers la tenue dans la paix de référendums crédibles le 9 janvier 2011 qui refléteront la volonté de la population. Le Conseil engage vivement les parties à l'Accord de paix global de respecter sans délai leurs autres engagements en vue de financer la Commission

du référendum au Sud-Soudan et le Bureau du référendum au Sud-Soudan.

Le Conseil réaffirme son soutien au Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, dirigé par le Président Benjamin Mkapa, et se félicite de ses travaux, y compris sa déclaration du 9 décembre 2010 notant que le processus d'enregistrement constitue le fondement d'un référendum crédible. Il salue les efforts des observateurs internationaux et nationaux.

Le Conseil note avec une grande préoccupation l'absence d'accord sur Abyei. Il engage vivement les parties à calmer les tensions croissantes à Abyei, à parvenir d'urgence à un accord sur Abyei et les autres questions relatives à l'Accord de paix global encore en suspens, et à régler les questions essentielles de l'après-référendum, notamment sur les frontières, la sécurité, la citoyenneté, la dette, les actifs, la monnaie et les ressources naturelles. Il se félicite de l'action menée par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, sous la direction du Président Thabo Mbeki, et des efforts qu'il continue de déployer à cet égard.

Le Conseil demande une fois encore à toutes les parties de collaborer sans réserve avec la Mission des Nations Unies au Soudan afin de faciliter l'exécution de son mandat, en particulier s'agissant de la protection des civils et de l'octroi à la Mission d'un accès sans entrave et d'une liberté de circulation.

Le Conseil réitère qu'il est urgent que les parties assurent, immédiatement et constamment, aux habitants du Soudan, quelle que soit leur nationalité, que leurs droits, leur sécurité et leurs biens seront respectés quelle que soit l'issue des référendums et de mettre l'accent sur la sécurité et la protection des minorités, y compris les Sud-Soudanais vivant dans le nord du pays et les Nord-Soudanais vivant dans le Sud. Il engage les parties à faire en sorte que les arrangements relatifs à la citoyenneté et au statut de résident soient conformes aux obligations internationales applicables et s'abstiennent de priver un individu de sa citoyenneté de façon arbitraire. Le Conseil demande instamment aux parties à l'Accord de paix global de s'acquiescer de leurs obligations.

Le Conseil de sécurité souligne qu'il importe d'organiser, en temps opportun, des processus de consultations populaires sans exclusive et crédibles dans le Nil Bleu et le Kordofan méridional, conformément à l'Accord de paix global. Il souligne également la nécessité de tenir des élections au niveau de l'État du Kordofan méridional conformément au calendrier établi par la Commission électorale nationale.

Le Conseil souligne que quelle que soit l'issue des référendums, la poursuite de la coopération entre les parties à l'Accord de paix global demeurera essentielle. Il souligne qu'il importe que les parties respectent les engagements visés dans la déclaration du 15 novembre du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, notamment pour trouver des solutions pacifiques à toutes les questions en suspens, pour ne plus recourir à la guerre et pour qu'aucune des deux parties ne porte atteinte à la sécurité de l'autre partie en prenant des mesures ou en fournissant un appui à un groupe donné.

Le Conseil est fortement préoccupé par les incidents militaires survenus récemment dans la vallée du fleuve Kiir et du déplacement de civils qui en a résulté, et il demande instamment aux parties de faire preuve de retenue, en évitant l'escalade.

Le Conseil réaffirme son soutien au processus de paix conduit par l'Union africaine et l'ONU en faveur du Darfour, qu'accueille l'État du Qatar. Il encourage vivement tous les mouvements rebelles à adhérer au processus de paix sans retard ni conditions préalables.

Il réaffirme combien il importe que les femmes participent plus largement aux processus de paix au Soudan. Il se déclare une fois encore profondément préoccupé par l'intensification de la violence et de l'insécurité au Darfour, y compris récemment à Khor Abeche, notamment les violations du cessez-le-feu, les attaques menées par des groupes rebelles, l'intensification des combats intertribaux et les agressions contre le personnel humanitaire et les forces de maintien de la paix et les bombardements par l'aviation du Gouvernement soudanais. Il rappelle l'importance qu'il attache à la fin de l'impunité et

à la poursuite en justice des auteurs de crimes commis au Darfour.

Il réaffirme qu'il est disposé à envisager de prendre des mesures contre toute partie dont les activités porteraient atteinte à la paix au Soudan. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2010/28.

Je donne maintenant la parole à M. Alain Le Roy, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

M. Le Roy : Moins de 24 jours avant la fin du délai imparti pour la tenue des référendums, nous sommes face à la période la plus critique du processus de paix. La détermination des parties à l'Accord de paix global d'arriver à la paix, la stabilité et la coexistence sera le facteur décisif. L'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale continueront bien sûr à soutenir fermement les parties, les institutions concernées, et le peuple soudanais tout le long de ce processus et au-delà.

En ce qui concerne le référendum du Sud-Soudan, des progrès notables ont été effectués. L'inscription des électeurs a eu lieu du 15 novembre au 8 décembre. Le processus s'est globalement bien déroulé, sans perturbations ou incidents violents majeurs. Le Groupe nommé par le Secrétaire général représenté ici par son Président, M. Mkapa, et chargé d'observer les référendums au Sud-Soudan et dans la région a conclu, mais il va le préciser dans un instant, que le processus d'inscription avait été transparent et exempt de manipulation organisée.

La Commission du référendum du Sud-Soudan est en train d'établir la liste des électeurs. Selon les derniers chiffres non officiels publiés par la Commission, plus de 115 000 personnes ont été enregistrées dans le nord du Soudan et plus 2,9 millions de personnes dans le Sud-Soudan, mais je précise que ce dernier chiffre n'est basé que sur les données de 60 % des centres d'inscription du Sud-Soudan, donc c'est clairement au-delà, entre 3 et 4 millions de votants, que se fixera le chiffre définitif.

L'inscription des électeurs a pris fin le 8 décembre également en Australie, au Canada, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, et en Grande-Bretagne. La Commission a ajusté le calendrier électoral pour les centres qui avaient ouvert plus tard;

ainsi trois centres en Égypte fermeront le 18 décembre et cinq centres aux États-Unis fermeront le 22 décembre. Le nombre d'inscrits dans les huit pays autres que le Soudan s'élève actuellement à plus de 57 000 électeurs.

Les préparations pour le référendum du 9 janvier lui-même suivent également leurs cours. L'acquisition du matériel essentiel a été réalisée. Le matériel électoral est arrivé au Soudan et sa distribution a commencé. Du personnel additionnel a été identifié pour les bureaux de vote. Sa formation a commencé le 13 décembre. Les centres de collecte des données à Khartoum et à Juba sont opérationnels. Les procédures de vote et de décompte des voix ainsi que les plans pour l'annonce des résultats sont en train d'être finalisés.

Mais en même temps, la Commission continue à rencontrer des difficultés pour sécuriser les fonds promis par le Gouvernement. Les deux Gouvernements doivent d'urgence mettre à disposition les fonds requis et remplir leurs responsabilités vis-à-vis de l'organisation du référendum.

En dépit de ce calendrier serré, le succès du processus d'enregistrement est un exemple de ce que Nord et Sud peuvent accomplir lorsqu'ils travaillent ensemble. Il est essentiel que les parties poursuivent leurs efforts et préservent un environnement politique propice à la tenue d'un référendum libre et exempt de violences.

Afin d'assurer une transition sans heurts à la fin du processus référendaire et de la période intérimaire, les parties à l'Accord de paix global doivent se mettre d'accord sur des questions clés pour la période post-référendaire incluant le partage des ressources, la gestion des actifs et de la dette, la citoyenneté et les arrangements sécuritaires à la frontière. Il est important que les parties se mettent sur un accord-cadre visant à régler ces dossiers avant la tenue du référendum. Des progrès ont été récemment effectués dans les négociations facilitées par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, avec le soutien de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), des États-Unis et d'autres partenaires internationaux.

Le résultat de ces négociations aura des implications importantes sur un grand nombre de parties intéressées. Par exemple, une des questions les plus sérieuses relève de la citoyenneté. Des changements possibles par exemple également dans les droits de propriété après le référendum seront

clairement une préoccupation majeure des Soudanais du sud vivant au nord, ainsi que des Soudanais du nord vivant au sud.

L'impasse actuelle sur la question d'Abyei nous préoccupe fortement. Nous sommes en particulier préoccupés par le manque de progrès dans l'établissement de la commission référendaire d'Abyei et les discussions des parties sur le statut futur d'Abyei. En dépit de quelques progrès apparents réalisés sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, un accord n'a toujours pas été trouvé et les tensions augmentent sur le terrain.

Les sensibilités politiques et les complexités historiques associées à la question d'Abyei rendent encore plus délicat pour l'une des parties de considérer des options qui pourraient être perçues par leurs constituants comme des concessions. Cela étant, les parties ne peuvent se permettre de ne pas résoudre cette question. Les tensions et frustrations sur le terrain ne feront qu'augmenter, ce qui rendra la question d'Abyei encore plus délicate à résoudre, notamment du fait que la migration des Misseriya a déjà commencé.

Dans un tel environnement, tout incident sur le plan de la sécurité pourrait faire dérailler le processus de l'Accord de paix global. Les parties doivent ainsi faire montre de leur responsabilité et reconnaître que des compromis difficiles sont nécessaires afin d'assurer une coexistence paisible entre les communautés. Tous les efforts sont en train d'être faits par les parties concernées, en particulier par la MINUS, pour encourager les dirigeants à se mettre d'accord au plus tôt sur une solution.

D'autres dispositions de l'Accord de paix global nécessitent une attention immédiate. L'achèvement de la démarcation de la frontière nord-sud, le déploiement des troupes loin des frontières communes et le suivi conjoint de ces zones par les deux parties afin de prévenir de possibles tensions sont nécessaires pour maintenir la sécurité frontalière entre le nord et le sud.

Les consultations populaires dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu sont aussi en train d'être repoussées. Les parties doivent prêter plus d'attention à ces questions qui constituent une occasion de renforcer les relations nord-sud et la stabilité future du nord.

Il est important de noter que le 6 décembre, les parties ont signé un accord-cadre sur les arrangements

sécuritaires des champs pétroliers et des installations pétrolières situés au sud de la ligne frontalière actuelle. Cet accord stipule que les unités intégrées conjointes continuent d'assurer la sécurité de la périphérie extérieure des installations pétrolières jusqu'au 9 juillet 2011, pendant que les forces de sécurité du Service national de renseignement et de sécurité et des services soudanais de police protègent la zone interne de ces installations.

(l'orateur poursuit en anglais)

Nous trouvons préoccupantes les récentes informations faisant état de bombardements effectués par les forces armées soudanaises le long des zones frontalières entre l'État du Bahr el-Ghazal septentrional et le Darfour-Sud et dans l'État du Bahr el-Ghazal occidental. Ces attaques qui, paraît-il, visent le Mouvement pour la justice et l'égalité, ont cependant fait des victimes dans les rangs de l'Armée populaire de libération du Soudan.

Nous exhortons les deux Gouvernements à faire preuve de retenue et à éviter l'escalade. Tout appui apporté aux groupes rebelles par l'une des deux parties au détriment de l'autre partie constituerait une violation de l'Accord général de cessez-le-feu. Toute accusation y relative doit donc être portée à l'attention des mécanismes pertinents mis en place par l'Accord de paix global, plutôt qu'être traitée unilatéralement et militairement. Nous nous félicitons des débats sur la question qui ont eu lieu hier, 15 décembre, pendant la réunion de la Commission militaire mixte du cessez-le-feu, et du règlement attendu de ce différend au cours de la prochaine réunion de la Commission politique du cessez-le-feu. Toutefois, nous devons souligner que les actions militaires unilatérales représentent une menace pour l'Accord de paix global et doivent donc cesser une fois pour toutes.

Les restrictions imposées à la liberté de mouvement du personnel de la MINUS demeurent un obstacle majeur, notamment dans le Kordofan méridional et dans le nord d'Abyei. J'exhorte les autorités soudanaises à prévenir ces incidents et à faire en sorte que les responsables répondent de leurs actes.

La MINUS se heurte également au problème lié à l'obtention des visas soudanais pour son personnel, lesquels sont délivrés avec beaucoup de retard, y compris s'agissant de visas requis d'urgence pour le référendum à venir. Au total 348 demandes de visas pour la MINUS sont en souffrance auprès du Gouvernement soudanais. Nous en avons fait part à

Khartoum et ici à New York. Nous exhortons le Gouvernement à traiter sans délai les demandes de visas en souffrance.

Bien que la situation en matière de sécurité au Sud-Soudan soit relativement calme, elle reste fragile. De plus, nous n'excluons pas la possibilité de voir le climat politique et sécuritaire devenir plus tendu pendant et après le référendum.

Comme les membres du Conseil le savent, nous envisageons des possibilités d'augmenter les effectifs militaires de l'ONU au Soudan, afin d'empêcher la situation en matière de sécurité de se détériorer après le référendum et d'accroître notre capacité à surveiller les violations potentielles du cessez-le-feu et à protéger les civils dans toute la zone de la Mission. Nous continuons de nous entretenir avec les parties à ce sujet. Dans le même temps, la MINUS renforce sa présence dans les localités sensibles en utilisant ses forces existantes, en redéployant des compagnies supplémentaires à Abyei, dans le Kordofan méridional et dans une nouvelle base près de la frontière entre les États du Haut-Nil et du Nil Blanc.

Le Centre conjoint des opérations intégré, à Khartoum, et le Centre régional d'opérations, à Djouba, ont été renforcés afin d'améliorer la collecte et l'analyse en temps réel d'informations dans toute la zone de la Mission et d'appuyer à la fois les activités de prévention des conflits et une intervention politique, militaire et humanitaire rapide en cas de crise. Nous remercions la Fédération de Russie d'avoir accepté de redéployer à Djouba quatre hélicoptères militaires jusqu'alors affectés à la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad. Leur présence contribuera à garantir la mobilité de la Mission. Les quatre hélicoptères sont toujours à Entebbe, attendant du Gouvernement soudanais le permis de se rendre à Djouba, mais il semblerait que son obtention soit imminente.

Bien que la MINUS poursuive ces efforts, nous devons souligner que la seule présence des forces des Nations Unies ne suffira pas à empêcher un retour à la guerre en cas d'hostilités généralisées. Le seul moyen de maintenir la paix est que les parties s'engagent clairement à s'abstenir de faire des déclarations incendiaires, respectent les mécanismes de cessez-le-feu prévus dans l'Accord de paix global et entament le dialogue pour aplanir leurs divergences.

Bien qu'il incombe au premier chef aux autorités soudanaises de protéger leurs citoyens, la MINUS a

renforcé ses activités de protection en instaurant des patrouilles mixtes composées de civils et de militaires et en lançant des initiatives pour promouvoir la réconciliation au niveau local. L'objectif global de la stratégie de protection de la MINUS est : premièrement, de prévenir, réduire et, le cas échéant, faire cesser les violences contre les populations civiles dans la zone de la Mission; deuxièmement, d'assurer l'accès des humanitaires aux populations vulnérables; et troisièmement, d'aider le Gouvernement du Soudan et le Gouvernement du Sud-Soudan à assumer la responsabilité principale de la protection des populations civiles qui leur incombe.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, il est essentiel que la Mission puisse identifier les communautés et les individus vulnérables avant que les différends ne se déclarent ou ne s'accroissent. Il importe également de veiller à ce que l'État puisse assumer sa responsabilité à tous les niveaux – local, régional, national – en abordant ces préoccupations par le dialogue et la consultation avec ces communautés. À cet égard, la MINUS – sous le contrôle direct du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haile Menkerios, et bénéficiant de ses contacts directs avec le Gouvernement au plus haut niveau des autorités soudanaises, le cas échéant – a décentralisé ses activités de protection aux niveaux des États et des régions.

Étant donné que l'on ne sait pas ce que nous réserveront les mois à venir, les parties en présence, l'ONU et la communauté internationale, se préparent à empêcher, autant que possible, ou à atténuer les crises humanitaires. Les mesures prises incluent les efforts consentis par les organismes humanitaires et de développement afin de veiller à ce que tous les mouvements de population de part et d'autre de la frontière soient volontaires, sans danger et durables et se déroulent dans la dignité, et que les populations qui quittent le Nord-Soudan pour revenir au Sud-Soudan puissent le faire sans submerger les capacités des communautés locales à les absorber.

La MINUS et l'équipe de pays des Nations Unies ont mis au point un plan d'urgence lié au référendum pour la période allant de novembre 2010 à juin 2011. Dans le cas, peu probable, où le référendum provoquerait des violences généralisées, 2,8 millions de personnes environ seraient déplacées et 3,2 millions de personnes supplémentaires pourraient être touchées par l'interruption de l'activité commerciale et de la prestation des services sociaux. Un tel scénario

pourrait nécessiter jusqu'à 63 millions de dollars pour fournir une aide d'urgence aux populations dans le besoin. Des plans similaires sont également élaborés par les missions et les équipes des Nations Unies dans les pays voisins, en particulier par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

Le résultat du référendum et les négociations portant sur les questions post-référendaires affecteront sans aucun doute la présence des Nations Unies au Soudan à la fin de la période de mise en œuvre de l'Accord de paix global. La MINUS et l'équipe de pays des Nations Unies examinent les dynamiques de conflit envisageables au Soudan après l'expiration de l'Accord de paix global, notamment au Sud-Soudan, où le besoin de renforcer les capacités et le développement institutionnel est crucial. Nous nous référerons de nouveau à ces questions et aux options possibles pour l'implication de l'ONU, notamment au Sud-Soudan, dans les prochains rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité.

À cette étape cruciale de la mise en œuvre de l'Accord de paix global, nous nous félicitons de ce que les deux parties à l'Accord de paix demeurent déterminées à aplanir leurs divergences de manière pacifique. Les événements qui se dérouleront début 2011 sont sans précédent dans l'histoire du Soudan, et nous continuons donc à exhorter toutes les parties prenantes à l'Accord de paix global à intensifier leurs efforts et à soutenir tous les Soudanais pour le bon déroulement du référendum, et à respecter le choix fait par la population en acceptant et en mettant en œuvre le résultat du référendum.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Le Roy de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Benjamin Mkapa, Président du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums du Soudan.

M. Mkapa (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion d'informer le Conseil sur le référendum du Sud-Soudan et de fournir des éclaircissements sur le rôle du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums du Soudan.

J'étais présent à Nairobi lorsque l'Accord de paix global a été signé et il est remarquable que nous soyons sur le point de franchir l'un des jalons les plus importants de cet Accord : la tenue du référendum du

Sud-Soudan dans moins d'un mois. La signature de l'Accord de paix global a permis à de très nombreux Soudanais de retrouver la paix et au pays de se développer. L'Accord a en outre apporté un soulagement aux pays et aux peuples de la région qui ont également été touchés par le conflit entre le nord et le sud du Soudan. C'est une réalisation importante.

Je voudrais également saisir cette occasion pour saluer la présence parmi nous ce matin des représentants des parties à l'Accord de paix global, sur les épaules desquels repose la responsabilité des dernières phases de la mise en œuvre de l'Accord.

L'inscription des électeurs avant le référendum prévu le mois prochain sur l'autodétermination du Sud-Soudan a pris fin il y a huit jours, sauf pour quelques bureaux situés à l'extérieur du pays, comme vient de l'indiquer le Secrétaire général adjoint, M. Le Roy. Le processus a été conduit dans le calme et en bon ordre malgré les contraintes temporelles et l'insuffisance d'infrastructures de communications et de ressources financières. La Commission du référendum du Sud-Soudan et son bureau établi à Djouba méritent toutes nos éloges pour la manière dont ils ont surmonté les nombreuses difficultés qu'ils ont rencontrées pour mener à bien l'inscription des électeurs.

Nos fonctionnaires qui nous informent de la situation sur le terrain, et nous-mêmes avons constaté que le processus était transparent dans son ensemble, à l'exception des quelques rares cas où des personnes ont essuyé des refus. Aucune irrégularité caractérisée n'a été signalée non plus. Cela devrait aider à préparer le terrain pour un référendum crédible le 9 janvier 2011.

Les deux parties à l'Accord de paix global ont donné des assurances publiques sans équivoque de leur ferme intention de respecter les résultats du référendum. Les dirigeants des deux parties ont également donné des assurances sur le statut des Sud-Soudanais se trouvant dans le nord et des Nord-Soudanais se trouvant dans le sud, et garanti que leurs droits et leur sécurité seraient protégés. Ces messages d'assurance envoyés par les dirigeants politiques du nord comme du sud méritent d'être réitérés alors que la campagne prend son essor, afin d'apaiser l'anxiété de la population face à l'incertitude de ce qui l'attend, et ce, quels que soient les résultats du référendum.

Aucun progrès n'a été enregistré au sujet de la tenue du référendum d'Abyei. La question d'Abyei s'inscrit désormais dans le cadre plus général des négociations d'après référendum conduites par le

Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. Nous rendons hommage à la patience manifestée par la population d'Abyei et nous prions instamment les parties de redoubler d'efforts pour trouver une solution durable à cette question épineuse.

Je voudrais terminer en faisant part au Conseil de ce que pense le Groupe quant au rôle qu'il entend jouer avant la tenue des référendums. Comme l'a expliqué en septembre le Secrétaire général au Conseil, le rôle du Groupe consiste à surveiller et évaluer les processus référendaires concernant le Sud-Soudan et la région d'Abyei, y compris la situation politique et les conditions de sécurité sur le terrain. Le Groupe va également consulter les parties au niveau voulu pour prendre des mesures rectificatives et va, en étroite consultation avec le Secrétaire général, faire des déclarations publiques concernant les référendums.

Lors de nos rencontres avec nos interlocuteurs, nous avons insisté sur le fait que nous n'avons pas de mandat de certification. Le Groupe s'attachera avant tout à mener une mission de bons offices au nom du Secrétaire général. Il restera en contact étroit avec les groupes d'observateurs internationaux et nationaux afin que nous puissions disposer d'autant d'informations utiles que possible.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mkapa de son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mutrif Siddiq.

M. Siddiq (Soudan) (*parle en arabe*) : Alors que nous débutons une nouvelle année de l'Hégire et envisageons avec plaisir une nouvelle année du calendrier grégorien, je me réjouis de saluer ici tous les peuples et États du monde épris de paix. Je souhaite également féliciter la Présidente de son accession à la présidence du Conseil de sécurité de ce mois et de l'organisation de la présente séance consacrée au Soudan en cette période décisive et d'importance.

Je souhaite également assurer le Conseil que nous apprécions à sa juste valeur, comprenons et saluons le rôle joué par les États-Unis d'Amérique et d'autres partenaires internationaux afin d'aider les parties à l'Accord de paix global conclu en 2005. Nous espérons que ce rôle continuera d'être constructif et positif, ce qui nous aidera à relever les défis liés à la dernière phase de mise en œuvre de l'Accord et permettra d'aboutir à une paix et une stabilité permanentes dans notre pays. Je tiens à assurer le Conseil de la

détermination du Gouvernement soudanais d'honorer ses obligations, y compris la tenue du référendum concernant l'autodétermination du Sud-Soudan et la conclusion d'un accord de règlement définitif de la question d'Abyei, dans l'espoir que nous tiendrons également un référendum sur la question d'Abyei. Nous espérons aussi que les délibérations d'aujourd'hui permettront d'aplanir les divergences, de rapprocher les points de vue et de parvenir à un règlement de toutes les autres questions en suspens.

Grâce aux rapports périodiques présentés ces cinq dernières années par le Gouvernement soudanais sur la mise en œuvre de l'Accord de paix global, ainsi qu'à ceux du Secrétaire général et de la Commission du bilan et de l'évaluation du Darfour, ce Conseil a pu se rendre compte du chemin que nous avons parcouru et des progrès que nous avons enregistrés par le biais des mécanismes créés par l'Accord de paix global. Nous avons témoigné de notre attachement à l'application de toutes les dispositions de l'Accord et à la réalisation de son objectif principal, la paix, ce qui explique pourquoi nous nous employons actuellement à trouver des solutions efficaces et durables à toutes les questions en suspens afin que les relations fraternelles qui doivent s'établir entre les deux parties à l'issue du référendum, indépendamment de ses résultats, puissent enfin voir le jour.

Il convient de faire observer ici que le Conseil a indubitablement suivi le processus d'inscription des électeurs sur les listes électorales et fait le nécessaire pour qu'il se déroule sans heurt et en toute transparence au Soudan et dans les nombreux pays de la diaspora. Nous rendrons compte au Conseil de la situation finale concernant les inscriptions, une fois que la Commission du référendum du Sud-Soudan aura achevé son évaluation. La facilité avec laquelle se sont déroulées ces inscriptions, malgré certaines violations relevées ici ou là, doit être une preuve que les parties souhaitent sincèrement mener à bien ce référendum et en respecter les résultats.

Je suis ravi de dire que l'appui et l'assistance dont a bénéficié la Commission du référendum pendant le processus d'inscription électorale se poursuivront. Nous tenons à assurer le Conseil que l'appui financier que nous fournissons à la Commission ne va pas prendre fin et que les questions de financement ne seront pas un obstacle à la tenue du référendum. Je tiens à assurer le Conseil que la délivrance de visas a été approuvée par la Commission et que les

informations que M. Alain Le Roy vient de nous donner doivent être actualisées.

Pilier de l'Accord de paix global auquel nous sommes particulièrement attachés, ce référendum ne doit pas être considéré comme une fin en soi; il s'agit plutôt d'un moyen de mener durablement à la paix et de rétablir la stabilité et la sécurité. Nous souhaitons donc ardemment que des négociations plus intenses se poursuivent entre les parties afin que nous puissions réaliser cet objectif.

Comme le Conseil le sait et comme cela a été dit précédemment, le règlement de la question de l'Abyei occupe une place prioritaire parmi les questions en suspens, et nous intensifions nos efforts avec notre partenaire, le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS), pour parvenir à un règlement qui puisse être accepté par les parties et qui tienne compte des questions essentielles que sont la citoyenneté et la coexistence pacifique entre les tribus de la région. Il va sans dire que le règlement ne consistera pas simplement à tracer des frontières terrestres ou à répartir les richesses et les ressources. Il s'agira d'un accord entre deux des principaux groupes ethniques de la région, les Misseriya et les Dinka Ngok. Cette région a permis de relier le nord et le sud du pays tout au long de l'histoire, grâce à la coexistence et aux échanges entre les tribus. C'est la raison pour laquelle nous devons adopter une approche globale, faire preuve de sagesse et rester positifs afin d'instaurer une paix et une stabilité durables.

Le Conseil sait peut-être que deux réunions de haut niveau ont eu lieu ces dernières semaines entre les partenaires, en présence du Président de la République et du Premier Vice-Président et avec l'appui de l'ancien Président Thabo Mbeki, Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, qui y a participé. Malgré toutes ces réunions, nous ne sommes pas encore parvenus à une solution définitive qui puisse satisfaire, en fin de compte, les populations de la région.

Nous devons toutefois être conscients du risque que l'une des parties prenne des mesures ou des décisions unilatérales à propos du conflit, car cela pourrait conduire à un affrontement explosif, ce qu'aucun d'entre nous ne souhaite. Tout en remerciant le Conseil de sécurité, l'Union européenne, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union africaine de suivre de près le cas de la région d'Abyei, nous demandons à chacun de poursuivre ses

efforts en vue de parvenir à un règlement satisfaisant par la négociation. Les négociations de haut niveau entre les deux parties sont la meilleure façon de garantir que cette région ne devienne pas un champ de bataille ou une zone d'hostilités dans l'avenir.

L'importance que nous accordons au règlement des questions d'avant-référendum, comme la région d'Abyei, la démarcation des frontières et le retrait total des forces du MPLS au sud de la frontière de 1956 ne nous a pas empêché de nous intéresser aux problèmes de l'après-référendum tels que le partage des richesses, la citoyenneté, la sécurité, l'eau, la dette et les avoirs extérieurs et les accords et instruments internationaux.

Comme le Conseil le sait, nous participons depuis l'année dernière avec nos partenaires à des ateliers et à des réunions, dont la dernière a eu lieu à Djouba le 13 décembre. J'y ai personnellement assisté. Ces réunions reprendront à Khartoum à partir du 18 décembre afin de résoudre toutes les questions que les deux parties considèrent comme devant être réglées en priorité avant le référendum.

Nous continuerons également d'examiner les questions encore en suspens afin de les régler avant la fin de la période transitoire, le 8 juillet 2011. Au cours de ces réunions, nous avons examiné en détail plusieurs questions et avons fait plusieurs propositions visant à les régler. Nous avons aussi poursuivi nos efforts avec nos partenaires du SPLM afin de parvenir à un règlement définitif. Nous le faisons parce que nous sommes convaincus que l'intégration entre le Nord et le Sud est inévitable, qu'il y ait unification ou sécession.

Nous notons ici l'accord du 15 novembre relatif à l'accord-cadre, conclu grâce à la médiation fort utile du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, dirigé par M. Thabo Mbeki. Cet accord visait avant tout à veiller à ce qu'il n'y ait pas de retour à la guerre et que d'autres options stratégiques soient adoptées pour renforcer la confiance et donner une base solide à des relations optimales entre le Nord et le Sud, déterminées par les facteurs communs qui les unissent, quel que soit le résultat du référendum. Les observations de M. Le Roy sur la protection des zones productrices de pétrole par des équipes mixtes indiquent que nous avançons effectivement dans la bonne direction.

Nous sommes fermement convaincus que l'Accord de paix global relève de la responsabilité principale des deux parties. Cependant, compte tenu de

l'importance des négociations qui se trouvent à une étape critique et de la nature complexe, interdépendante et transversale des questions traitées, il est indispensable que les pays influents, les partenaires internationaux et la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, jouent un rôle afin de renforcer la confiance entre les parties et non pas de semer les germes de la suspicion et du doute entre elles.

L'Accord de paix global a été en effet une réalisation historique. La conclusion n'a pas été une tâche aisée et nous devrions veiller à ce que les efforts qu'il a coûtés n'aient pas servi à rien alors qu'il en est aujourd'hui aux dernières étapes de la mise en œuvre. Nous nous souvenons des négociations difficiles, de la patience, du dévouement et de la sagesse qui nous ont conduits à accepter le droit à l'autodétermination du peuple du Sud-Soudan. Nous avons fait de nombreux sacrifices pour parvenir à cet Accord et nous nous devons donc de le préserver. C'est une réussite dont nous sommes fiers, car il a mis fin à la guerre et au conflit entre les populations de mon pays. Nous devons également nous efforcer d'appliquer toutes les dispositions de l'Accord de manière à réaliser ses principaux objectifs.

En ce qui concerne la situation au Darfour, je voudrais assurer le Conseil que le Gouvernement soudanais, dont le principal objectif stratégique est un règlement politique global, continue d'insister sur la poursuite du processus de négociations afin d'instaurer la paix et la stabilité pour toutes les parties. Le Conseil a suivi la position du Gouvernement tout au long des cycles de négociations qui ont eu lieu à Doha (Qatar). Maintenant et ici même dans cette salle, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au Qatar et à féliciter le Médiateur en chef conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour, M. Djibril Bassolé. Nous espérons que nous parviendrons, ce mois-ci, à un accord-cadre global pour la paix au Darfour qui sera ouvert à la signature de tous les autres mouvements lorsqu'ils accepteront le processus de paix et renonceront à la guerre. Nous remercions également tous les pays de la région qui ont soutenu cet effort de médiation.

Nous espérons que le Conseil de sécurité prendra des mesures plus robustes et plus fermes contre les dirigeants de certains des mouvements rebelles qui continuent de choisir l'option militaire et de refuser un règlement politique, telles que celles qui sont énoncées dans la résolution 1679 (2006), dans laquelle le Conseil

a affirmé qu'il envisageait de prendre des mesures énergiques et efficaces à l'encontre de tous ceux qui œuvrent contre la paix. Quatre années se sont écoulées depuis l'adoption de cette résolution et le Conseil n'a toujours pas annoncé de mesure énergique contre ceux qui refusent de renoncer à la guerre et de se joindre au processus de paix à Doha. Nous venons juste d'entendre dans la déclaration présidentielle (S/PRST/2010/28) un message encourageant qui, nous l'espérons, marquera un pas dans la bonne direction.

Il est à noter que les conditions de sécurité au Darfour se sont nettement améliorées, du point de vue de la stabilité et de la sécurité et sur le plan humanitaire, en dépit de quelques violations et de quelques actions militaires irresponsables, de l'enlèvement de travailleurs humanitaires et de membres de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et d'attaques contre ces derniers. Ces vols et ces actes provocateurs et perturbateurs ont obligé les forces armées soudanaises à intervenir pour mettre un terme à certaines de ces exactions dont les auteurs prenaient pour cibles des civils innocents auxquels ils extorquaient de l'argent.

Il convient aussi de noter que certains mouvements rebelles ont déplacé leurs forces vers le Sud-Soudan. Nous en avons informé nos partenaires, et sommes prêts à travailler avec eux afin que ces actes prennent fin et ne puissent pas nuire aux relations entre les parties.

En dépit de tout ce qui a été dit, la situation humanitaire est remarquablement stable. Nous coopérons pleinement avec nos frères des programmes et institutions spécialisés des Nations Unies afin de prêter assistance à ceux qui en ont besoin au Darfour.

À cet égard, il nous faut également évoquer la coordination qui existe entre le Gouvernement soudanais et la MINUAD, par le biais du mécanisme tripartite, qui comprend le Gouvernement soudanais, l'ONU et l'Union africaine. Cette coordination a permis des améliorations au niveau du déploiement de la MINUAD qui, bien que n'ayant pas encore atteint sa pleine capacité, a grandement amélioré les conditions de sécurité, facilité l'acheminement de l'aide humanitaire et permis de rassurer les civils qui avaient décidé de rentrer chez eux dans le cadre des programmes de rapatriement volontaire.

Parmi ces efforts pour renforcer la sécurité, la stabilité et le développement au Darfour, le

Gouvernement a adopté le 16 septembre une stratégie intégrée globale pour la paix et la stabilité au Darfour, dont le Conseil a été dûment informé. Nous travaillons à sa mise en œuvre en coordination avec la MINUAD, les partenaires internationaux et le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. Cette stratégie représente un effort national parallèle, devant venir en complément, et non en remplacement, du forum de Doha. L'un de ses objectifs est de permettre un règlement politique global et de renforcer la sécurité par des mesures préventives, en coordination avec la MINUAD. Elle vise en outre à mettre en œuvre des projets de développement à court et long terme destinés à accomplir le travail préparatoire indispensable pour que les personnes déplacées puissent volontairement rentrer chez elles et reprendre leur vie normale. La stratégie se donne comme priorités de faire respecter la justice et de lutter contre l'impunité au Darfour, en recourant à toutes les instances et mécanismes possibles, y compris la réconciliation nationale et l'indemnisation.

Un autre objectif de cette stratégie consiste à restructurer les opérations humanitaires, compte tenu du fait que les secours humanitaires constituent une solution provisoire et ne doivent pas être considérés comme une solution définitive ou devenir un mode de vie. L'État a fourni d'importantes sommes d'argent à l'appui de cette stratégie, afin de développer les infrastructures au Darfour. Ces ressources serviront à inciter les donateurs et à susciter un soutien régional et international en vue de la réalisation des objectifs de la stratégie.

Avant de terminer, je tiens à préciser que l'Accord de paix pour le Soudan oriental avance régulièrement. À cet égard, nous nous devons de saluer l'État du Koweït, qui a récemment accueilli une conférence sur la reconstruction du Soudan oriental, ainsi que les pays et les organisations qui ont participé à cette conférence. Nous remercions en outre tous les donateurs qui ont fait des promesses dépassant les 3 milliards de dollars pour appuyer les projets de construction au Soudan oriental. Il s'agit d'un modèle de coopération régionale, bilatérale et internationale que l'on gagnerait à adopter dans ce type de situation.

Je souhaite réaffirmer la gratitude qui est la mienne face à cette initiative de convoquer la présente séance. J'espère que nos délibérations d'aujourd'hui aideront les deux parties à traiter les questions en suspens dans le calme et sans heurts, en vue de satisfaire aux principes de la coexistence pacifique, de

l'intégration et de la communication entre le Nord et le Sud du Soudan, que le choix se porte sur l'unité ou la sécession.

La Présidente (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à M. Pagan Amum.

M. Amum (*parle en anglais*): Je suis très reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée une fois de plus de prendre la parole devant le Conseil de sécurité et de présenter les vues du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) et du Gouvernement du Sud-Soudan. Je tiens aussi à vous remercier, Madame la Présidente, ainsi que les États-Unis d'Amérique, d'avoir convoqué cette séance, qui témoigne de l'appui constant du Conseil à la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix global, et de sa détermination de maintenir la paix et la stabilité au Soudan.

Depuis mon dernier passage devant le Conseil, nous avons vu s'achever, dans le calme, le processus d'inscriptions sur les listes électorales pour le référendum sur le Sud-Soudan. Plus de 3,6 millions de personnes se sont ainsi inscrites dans le Sud-Soudan, dans le Nord et au sein de la diaspora, bien que le nombre d'inscriptions dans le Nord ait été décevant, en raison des préoccupations et des craintes que ressentent les Sud-Soudanais vivant dans le nord du Soudan. Cependant, l'achèvement du processus d'inscription marque une avancée importante, qui n'aurait pas pu avoir lieu sans l'appui de l'ONU et de la communauté internationale.

Nous réitérons notre appel à la tenue du référendum à la date prévue, le 9 janvier 2011, dans la mesure où cela est devenu possible. Nous appelons également au respect des résultats et invitons les parties à l'Accord de paix global – le Parti du congrès national et le MPLS – à coopérer pleinement à cette fin. Le Gouvernement du Sud-Soudan ne ménagera aucun effort pour garantir la tenue du référendum en temps et en heure, et dans le calme. Nous continuons de verser une part disproportionnée des fonds nécessaires à la Commission du référendum au Sud-Soudan. À cet égard, nous invitons nos partenaires du Gouvernement soudanais à déboursier les montants auxquels ils s'étaient engagés.

Je tiens à exprimer la gratitude du Gouvernement du Sud-Soudan à la Fédération de Russie, qui a fourni des hélicoptères à la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour en renforcer la capacité de soutien logistique dans le cadre de la tenue du

référendum. Je réitère également nos remerciements à la MINUS, aux autres institutions des Nations Unies et à la communauté internationale pour l'appui qu'elles continuent de fournir à la Commission du référendum au Sud-Soudan. Nous nous félicitons de leur participation constante à ce processus. Nous appelons le Conseil et tous les États Membres à respecter, entériner et mettre en œuvre le choix que fera le peuple du Sud-Soudan à l'occasion de ce référendum, qui constituera le seul point d'ancrage de la paix.

À ce propos, nous nous félicitons du travail accompli par le Groupe d'observation dirigé par le Président Mkapa, dont nous apprécions la présence ici aujourd'hui. Le travail du Groupe en matière de surveillance du processus et d'authentification des résultats du référendum permettra de garantir la stabilité et une transition sans heurts vers l'étape suivante du processus.

Nous nous félicitons également des récentes déclarations faites par le Président Omar Hassan Bashir. En sa qualité de dirigeant du pays et chef du Parti du congrès national, il s'est engagé à accepter les résultats du référendum, que le scrutin mène à la sécession ou à l'unité.

Le référendum n'est, certes, qu'un jalon le long de la route qui mène à notre objectif commun, à savoir l'instauration durable de la paix et de la prospérité pour le bien de tous au Soudan. Nous demeurons attachés à ménager au peuple soudanais un avenir pacifique, stable et prospère au sein d'un seul pays ou bien de deux États séparés. Nous partageons donc les préoccupations des membres du Conseil au sujet du manque de progrès actuels et de la lenteur du processus de négociation concernant les dispositions à prendre à l'issue des référendums.

Il est urgent de définir de manière claire la nature des relations entre le Nord et le Sud-Soudan après l'expiration de la période intérimaire de l'Accord de paix global, et ce, quels que soient les résultats du référendum. Nous sommes reconnaissants de l'appui que continue de nous fournir le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, dirigé par le Président Thabo Mbeki, et nous saluons les efforts déployés par ce dernier pour mettre la dernière main à un accord-cadre énonçant dans les grandes lignes les principes généraux qui encadreront les futures relations entre le Nord et le Sud-Soudan, en tant que deux États souverains, si la population du Sud-Soudan se prononce pour la séparation. Cela permettra de guider

les relations entre le nord et le sud durant la période du référendum et d'ouvrir la voie à des négociations productives sur toutes les questions en suspens. Nous restons prêts à entamer des négociations à tout moment et n'importe où, et nous nous engageons de nouveau aujourd'hui à n'épargner aucun effort pour parvenir à un accord avec nos partenaires du Parti du congrès national sur toutes les questions dont nous sommes saisis.

La dernière fois que nous avons pris la parole devant le Conseil (voir S/PV.6425), nous espérions que les parties parviendraient rapidement à un accord sur la question de l'Abyei. Malheureusement, en dépit de tous les efforts du Président Mbeki et de son équipe, nous n'y sommes pas parvenus. Selon nous, il n'existe que deux solutions possibles. La première consisterait à organiser un référendum dans la région de l'Abyei, conformément aux dispositions de l'Accord de paix global. Il est encore techniquement possible d'organiser un référendum dans des délais relativement raisonnables compte tenu de la taille de la communauté Ngok Dinka. Mais cela n'est réalisable que si nos partenaires du Parti du congrès national acceptent de respecter les dispositions de l'Accord de paix global. Comme nous l'avons indiqué à de nombreuses reprises, un tel référendum ferait partie intégrante d'un accord garantissant clairement aux Misseriya et autres nomades des droits de pacage et de transhumance dans la région. La seconde solution serait de transférer l'Abyei au Sud-Soudan par un décret du Président soudanais, de la même manière que la zone a été transférée en 1905 par ordonnance administrative. Je le répète, cela interviendrait parallèlement à un accord garantissant les droits des Misseriya.

Tout accord sur l'Abyei devra respecter les précédents accords, notamment l'Accord de paix global et la décision prise en 2009 par la Cour permanente d'arbitrage, qui a été acceptée dans son intégralité par les deux parties. Cette décision accordait déjà une partie du territoire des Ngok Dinka aux Misseriya, allant au-delà de ce qui avait été décidé dans le cadre du processus défini par l'Accord de paix global. À ce stade, il ne s'agit pas d'une question de territoire mais plutôt de trouver le meilleur moyen de répondre aux besoins des Misseriya et de respecter les droits des Ngok Dinka.

Nous pensons qu'il est possible de parvenir à un accord tenant compte de toutes ces préoccupations. Toutefois, nous sommes inquiets de voir que les Misseriya eux-mêmes ne semblent pas encore

pleinement conscients du fait que leurs droits seront protégés, que ce soit à l'issue de la tenue d'un référendum permettant aux Ngok Dinka d'exercer leur droit de décider de rester dans le nord ou de retourner dans le sud ou dans le cadre d'un accord qui transférerait la région de l'Abyei au sud. Le Gouvernement du Sud-Soudan est déterminé à parvenir à un accord sur cette question par le biais de la négociation. Nous soulignons qu'il faut absolument le faire rapidement, notamment parce que le référendum au Sud-Soudan se tiendra très prochainement.

Le Gouvernement du Sud-Soudan partage les préoccupations du Conseil concernant la situation au Darfour et les éventuelles répercussions d'une nouvelle intervention militaire sur les relations entre le Nord et le Sud. Nous appuyons pleinement le processus de paix au Darfour et appelons une nouvelle fois toutes les parties à reprendre les négociations. Le Gouvernement du Sud-Soudan est favorable à une solution globale sur la question du Darfour, qui doit s'appuyer sur un processus sans exclusive ouvert à toutes les parties. Un accord conclu entre un seul parti et le gouvernement de Khartoum n'encouragera pas une telle solution. En outre, aucune solution militaire ne peut être envisagée au Darfour. La solution ne peut venir que de négociations politiques visant à aboutir à un accord global qui engagerait le Soudan sur la voie de la transition démocratique. L'exclusion ne peut pas apporter la stabilité.

En ce qui le concerne, le Gouvernement du Sud-Soudan a tout intérêt, indépendamment du résultat du référendum, à ce que la stabilité soit garantie sur l'ensemble du territoire soudanais, y compris au Darfour. Notre interdépendance socioéconomique avec le Nord nous oblige à promouvoir la paix et la stabilité aussi bien dans le sud que dans le nord du Soudan. Nous maintenons des contacts avec les parties au conflit au Darfour pour les encourager à négocier un armistice. Nous pensons que toutes les parties au Darfour doivent reprendre les négociations avec pour objectif d'instaurer une paix globale.

Dans ce contexte, le Gouvernement du Sud-Soudan est également prêt à engager un dialogue avec ses partenaires à Khartoum pour consolider les accords sur les garanties mutuelles de sécurité. Dans ce cadre, les deux parties devraient notamment s'engager à ne pas apporter de soutien aux mercenaires et autres groupes armés qui font régner l'instabilité dans les deux régions. Au nom du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS), j'affirme clairement ici

que nous n'avons aucunement l'intention d'appuyer des groupes armés et nous attendons du Parti du congrès national qu'il fasse une déclaration toute aussi claire en ce qui concerne certaines milices auxquelles il pourrait apporter son aide dans le sud. Compte tenu des enjeux considérables de la période à venir, les deux parties doivent s'engager à œuvrer au maintien de la stabilité et de la paix.

Je remercie les membres du Conseil pour l'attention et l'intérêt qu'ils portent à cette question à ce tournant de notre histoire. Je vous remercie sincèrement, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance et de votre engagement et de votre appui personnels en faveur de la paix au Soudan. Pour terminer, même si, malgré les nombreux progrès accomplis, nous n'avons pas encore atteint l'objectif auquel nous aspirons tous, je tiens à assurer le Conseil qu'avec son aide et son appui constants, nous pourrions parvenir à une paix durable au Soudan. Le Conseil de sécurité doit rester vigilant en ce moment décisif de notre histoire.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Amum de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au représentant du Royaume-Uni.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. le Président M'kapa de son rapport et M. Le Roy de son exposé. Je salue également la présence ce matin dans la salle du Conseil de S. E. M. Siddiq et de S. E. M. Amum, et les remercie de leurs déclarations constructives.

À quelques semaines de la tenue du référendum sur l'autodétermination du Sud-Soudan, il est absolument essentiel que les parties respectent leur engagement de mettre en œuvre, intégralement et en temps voulu, l'Accord de paix global et que la communauté internationale demeure unie dans son appui à ce processus. Nous accueillons avec satisfaction les engagements pris ici aujourd'hui par les parties.

Nous nous félicitons également des progrès soutenus réalisés dans les préparatifs du référendum sur le Sud-Soudan qui se tiendra le 9 janvier. Il est à notre avis particulièrement encourageant que le processus d'inscription sur les listes électorales se soit achevé le 8 décembre à l'intérieur du pays. Nous nous félicitons également que le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan

estime que ce processus d'inscription s'est déroulé dans la transparence et sans aucune manipulation, ouvrant ainsi la voie à un référendum crédible. Nous appelons les parties à faire en sorte de préserver ces progrès.

Toutefois, des questions essentielles restent en suspens. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'absence de progrès concernant la région de l'Abyei. Faute d'accord politique, les tensions continuent de se multiplier dans cette région. Nous exhortons les deux parties à faire preuve de souplesse et d'autorité pour aboutir le plus rapidement possible à un accord sur cette question. Nous rappelons également aux deux parties qu'elles doivent aussi s'entendre au plus vite sur d'autres questions fondamentales qui revêtent une importance à long terme pour le nord et le sud. Il est particulièrement important de parvenir à un accord sur la question de la citoyenneté, ce qui permettra de rassurer la population soudanaise, aussi bien dans le nord que dans le sud, quant au respect de ses droits, quel que soit le résultat du référendum. En outre, nous demeurons préoccupés par la situation des droits de l'homme dans l'ensemble du pays et nous soulignons qu'il est nécessaire de respecter les droits fondamentaux de tous les citoyens, y compris les femmes.

Nous convenons que les parties soudanaises ont parcouru un long chemin au cours de ces cinq dernières années, ainsi que le Ministre Siddiq l'a indiqué ce matin, et qu'elles devront continuer à œuvrer de concert pour garantir la paix et la prospérité à toute la population soudanaise, quelle que soit l'issue du référendum. Nous prenons bonne note de l'engagement ferme pris par les parties de ne plus recourir à la violence, et nous leur demandons instamment, conformément à cet engagement, de respecter chacune la sécurité de l'autre et de s'abstenir de tout acte visant à compromettre cette sécurité. Plus que jamais, en ce moment critique, il est essentiel de faire preuve de retenue.

Pour terminer, je voudrais évoquer brièvement la situation au Darfour. Il est vital que le Conseil ne perde pas de vue les événements qui s'y déroulent. Nous devons travailler étroitement avec toutes les parties concernées à un règlement politique, pacifique et sans exclusive, et à la justice et à la réconciliation dans la région. Nous saluons le rôle joué par le Médiateur en chef, M. Djibril Bassolé, et l'appui apporté par le Gouvernement qatarien et nous exhortons tous les groupes rebelles à rejoindre le processus de paix sans

délai ni conditions préalables. Le Conseil devrait être prêt à envisager des mesures fermes contre ceux qui refusent de le faire.

Dans ce contexte, nous sommes inquiets de la reprise des hostilités entre les forces armées soudanaises et la faction Minni Minawi de l'Armée de libération du Soudan et nous appelons les deux parties à respecter leur engagement en faveur de la paix.

Nous demeurons profondément préoccupés par la situation en matière de sécurité au Darfour, notamment les récentes violences à Khor Abeche et d'autres incidents ayant entraîné des déplacements de civils. Il faut améliorer l'accès pour les travailleurs humanitaires et les soldats de la paix et faire cesser les enlèvements au Darfour.

M. Rugunda (Ouganda) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Le Roy, et le Président du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, S. E. le Président Benjamin Mkapa, de leurs exposés très complets. Je remercie également les représentants du Gouvernement soudanais, M. Mutrif Siddiq, et du Mouvement populaire de libération du Soudan, M. Pagan Amum, de leurs déclarations.

La mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix global reste vitale pour la paix et la stabilité au Soudan et dans l'ensemble de la région. Depuis la signature de l'Accord de paix global, des progrès importants ont été accomplis et nous félicitons les parties pour les aspects de l'Accord qui ont été mis en œuvre à ce jour. L'Ouganda accueille avec satisfaction le fait que les parties se soient engagées à régler les questions en suspens. Il est indispensable que ces questions, en particulier celle d'Abyei, soient réglées dans l'intérêt de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Soudan.

Entre autres, il faut continuer de faire preuve de clairvoyance et de détermination pour faire en sorte que le référendum au Sud-Soudan se tienne dans les délais et de manière libre et régulière, et que son résultat soit crédible et respecté. Nous nous félicitons que les parties continuent d'affirmer leur volonté de voir se tenir le référendum et d'en accepter l'issue.

Nous notons avec satisfaction que le processus d'inscription sur les listes électorales a été mené à bien le 8 décembre dernier. Il est encourageant de voir que les personnes remplissant les conditions requises se sont inscrites en masse sur les listes électorales. Nous invitons la Commission du référendum à veiller à ce

que les autres étapes du processus se déroulent dans la transparence et dans les délais prévus.

Pour l'Ouganda, un accord réalisable sur les arrangements post-référendaires est crucial. À cet égard, nous saluons les efforts du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, placé sous la direction du Président Thabo Mbeki. Le travail de facilitation des négociations effectué par le Groupe demeure essentiel pour que celles-ci aboutissent dans les délais.

L'appui de la communauté internationale reste indispensable pendant cette période. La région est déterminée à accompagner les parties. Au récent sommet de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), tenu le 23 novembre 2010 à Addis-Abeba, les États membres de l'IGAD ont réaffirmé leur volonté d'apporter leur soutien à la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix global, mais ils ont également souligné la nécessité de poursuivre l'aide après le référendum, dans l'intérêt de la paix, de la stabilité, de la démocratie et du développement au Soudan.

Pour terminer, l'Ouganda se félicite des activités du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, dirigé par S. E. le Président Mkapa, et salue la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'excellent travail qu'elle a accompli dans ce pays.

M. Araud (France) : Je remercie vivement M. Le Roy, le Président Mkapa, le Secrétaire d'État soudanais aux affaires humanitaires, M. Mutrif Siddiq, et le Secrétaire général du Mouvement populaire de libération du Soudan, M. Pagan Amum, pour leur présence et leurs déclarations.

À quelques semaines du référendum, tout doit être désormais mis en œuvre pour que le scrutin puisse avoir lieu à la date prévue. Les autorités de Khartoum et de Djouba, la Commission du référendum et toutes les parties prenantes doivent fournir tous les efforts possibles pour que cette étape fondamentale de la mise en œuvre de l'Accord de paix global puisse être réalisée.

La quiétude des préparatifs doit être assurée. Nous nous félicitons à cet égard de l'engagement pris par les parties le 15 novembre dernier de ne pas recourir à la violence pour régler leurs différends. Les bombardements effectués par le Gouvernement soudanais ces derniers jours à la frontière des États du

Bahr al-Ghazal et du Sud-Darfour, qui ont causé des déplacements de populations civiles, sont cependant préoccupants. Nous appelons les parties à maintenir la confiance entre elles et à cesser immédiatement ces violences.

S'agissant du déroulement du scrutin, il devra être juste et transparent. Le déploiement au Soudan de plusieurs missions d'observation électorale, notamment de l'Union européenne, permettra de disposer d'indicateurs clairs sur les conditions de déroulement du référendum. Il reviendra au groupe de surveillance conduit par le Président Mkapa, dont je veux saluer ici le travail, d'offrir à la communauté internationale un point de vue consolidé du déroulement général du référendum.

Nous avons pris note de la déclaration encourageante du Groupe à l'occasion de la clôture de la période d'inscription sur les listes électorales. Nous avons toutefois également noté les préoccupations du Groupe en ce qui concerne les comités populaires du nord, qui ont apparemment dissuadé certains électeurs potentiels. Nous suivrons avec beaucoup d'attention les observations et les conclusions à venir du groupe dirigé par le Président Mkapa.

Préparer le référendum, c'est également en préparer les suites. Nous rendons hommage aux efforts du Président Mbeki et au Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour leur conduite des discussions sur les questions d'Abyei et les sujets post-référendaires. Nous sommes toutefois préoccupés par l'absence d'accord à ce stade sur la question d'Abyei. Nous encourageons les parties à poursuivre leurs efforts et à faire le moment venu les concessions nécessaires afin de parvenir à un accord dès que possible.

Nous avons été informés de l'hospitalisation du Représentant spécial, M. Haile Menkerios. Qu'il me soit permis ici de saluer une nouvelle fois son travail à la tête de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et de lui souhaiter un prompt rétablissement. Nous encourageons la MINUS à poursuivre ses efforts et nous nous félicitons qu'elle ait redéployé ses personnels pour renforcer sa présence dans les zones de tensions potentielles.

Dans le contexte actuel, nous ne devons pas oublier le Darfour. La guerre entre les forces armées soudanaises et les groupes rebelles s'y poursuit, comme en ont témoigné les combats meurtriers à Khor Abeche les 10 et 11 décembre, qui ont causé le

déplacement de plus de 10 000 civils. Une solution politique est indispensable. Nous devons dans ce contexte continuer d'apporter notre soutien aux efforts de médiation conjointe à Doha. Que les deux principaux groupes rebelles se tiennent encore à l'écart de ce processus est inacceptable. Nous les appelons à rejoindre les discussions sans délai ni pré-conditions.

La MINUAD doit pour sa part poursuivre ses efforts pour protéger les civils, comme l'exige son mandat. Nous encourageons la force à intensifier ses efforts pour renforcer sa posture et pour mettre en œuvre à tous les niveaux et dans toutes les circonstances sa stratégie de protection des civils. Des progrès sont encore possibles et nécessaires dans ce domaine. Les entraves à la liberté de circulation de la Force doivent être levées.

Je souhaiterais conclure en rappelant, quelques jours après la présentation préoccupante par le Procureur Moreno-Ocampo de son rapport au Conseil de sécurité, qu'il ne pourra y avoir de paix sans justice au Darfour. Les crimes qui y ont été perpétrés ne peuvent pas rester impunis. Nous appelons à cet égard à la coopération de tous les États avec la Cour pénale internationale, conformément à la résolution 1593 (2005) du Conseil de sécurité.

M. Nishida (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier S. E. le Président Mkapa, Président du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, ainsi que le Secrétaire général adjoint Le Roy de leurs exposés instructifs. Je tiens également à remercier M. Mutrif Siddiq, Secrétaire d'État soudanais aux affaires humanitaires, et M. Pagan Amum, Ministre de la paix chargé de la mise en œuvre de l'Accord de paix global du Gouvernement du Sud-Soudan, de leurs déclarations.

Le Japon se félicite tout d'abord que le processus d'inscription électorale pour le référendum au Sud-Soudan se soit déroulé de manière pacifique dans le pays. Nous attachons par ailleurs une grande valeur aux engagements qu'ont pris les parties à l'Accord de paix global d'organiser le référendum du Sud-Soudan le 9 janvier prochain, comme prévu, et d'en respecter les résultats, quels qu'ils soient.

La communauté internationale suit de près l'évolution de la situation au Soudan. Cependant, l'élément le plus important est la volonté politique et l'engagement exprimés par les parties concernées, et je suis certain que les parties soudanaises peuvent continuer et continueront à jouer leur rôle à cet égard.

Il est encourageant de constater que l'Union africaine (UA) et les organisations sous-régionales apportent également des contributions importantes.

Le Japon remercie par ailleurs le Président Mkapa et le Président Mbeki, Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA pour le Soudan, de l'action qu'ils mènent à l'appui des efforts des parties à l'Accord de paix global.

Pour dissiper les préoccupations et les craintes éventuelles de la population dans le Sud, celle-ci devrait être informée à l'avance du déroulement de tout le processus et du délai prévu entre le vote, le comptage et l'annonce des résultats définitifs. Il est également souhaitable que le Groupe pour l'appui aux référendums consulte au préalable la Commission chargée du référendum du Sud-Soudan, les parties à l'Accord de paix global, le Président Mbeki, la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et les autres observateurs du référendum au sujet des arrangements à mettre en place après la fin du vote. Le Japon est prêt à apporter sa contribution à la tenue d'un référendum libre et régulier en déployant des observateurs à la fin du mois.

Le Japon se félicite des consultations de haut niveau qui ont lieu entre les parties à l'Accord de paix global sur la question de l'Abyei et d'autres questions de l'après-référendum, notamment celles de la citoyenneté et des ressources naturelles. Nous invitons instamment les deux parties à accélérer ces discussions afin de régler les questions en suspens.

Il est essentiel que les bonnes relations entre le Nord et le Sud se maintiennent au-delà de la période intérimaire de l'Accord de paix global afin d'assurer la stabilité au Soudan. À cette fin, la communauté internationale devrait continuer d'aider les deux parties. Pour sa part, le Japon a décidé d'effectuer un nouveau versement d'environ 70 millions de dollars au titre de l'aide humanitaire.

En ce qui concerne le Darfour, le Japon renouvelle son appel aux groupes armés darfouriens, tels que le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) et la faction Abdul Wahid du Mouvement de libération du Soudan (MLS), pour qu'ils participent aux négociations menées dans le cadre du processus de paix de Doha et qu'ils engagent un dialogue constructif au nom de la population du Darfour. Nous sommes préoccupés par les récents incidents, qui ont provoqué de nouveaux déplacements de population. Nous espérons que cela n'affectera pas les relations entre le

Nord et le Sud. Les conditions de sécurité au Darfour et le long de la frontière sont une source de profonde préoccupation. Nous encourageons la MINUS et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour à rester résolument engagées en faveur de la protection des civils.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Ma délégation salue les exposés présentés ce matin et se félicite du débat constructif organisé ce matin. Nous estimons que quels que soient ses résultats, le référendum déterminera l'avenir et le statut du Sud-Soudan, et qu'il aura également des effets notables sur la situation politique générale dans la région.

La Fédération de Russie espère que les résultats du référendum prépareront le terrain pour le processus de règlement après le conflit et le développement durable ultérieur du Soudan. Nous nous félicitons de la détermination du Gouvernement soudanais à mettre en œuvre l'Accord de paix global, notamment en organisant à la date prévue un référendum pacifique sur l'autodétermination du sud du pays.

Ma délégation prend note de la manière pacifique et ordonnée dont les parties ont mené le processus d'inscription des électeurs sur les listes électorales en vue du référendum. Nous convenons avec le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan que l'achèvement de ce processus posera les bases nécessaires à la tenue du scrutin le 9 janvier 2011.

La Fédération de Russie respectera le choix de la population du Sud-Soudan, quel qu'il soit, mais il est important que les éléments extérieurs ne préjugent pas des résultats du référendum. Nous ne devons pas oublier que le processus de comptage prendra vraisemblablement un certain temps. Mon pays compte sur le Groupe du Secrétaire général pour jouer le rôle constructif qui lui incombe à cet égard. Nous nous félicitons du dialogue qui se déroule entre les parties soudanaises sur un large éventail de questions d'importance qui se poseront dans l'après-référendum.

Selon la Fédération de Russie, priorité doit être donnée au règlement de la situation dans la région d'Abyei. Nous sommes convaincus que les parties soudanaises sont capables de résoudre leurs très nombreux désaccords, et nous espérons également que la communauté internationale sera disposée à leur fournir tout l'appui nécessaire.

La coopération future entre les parties soudanaises est essentielle à la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix global, y compris pendant la période de transition de six mois après le référendum. Le plus important est de préserver la paix au Soudan et de garantir ainsi la stabilité dans la sous-région. Bien évidemment, les chances de parvenir à un tel résultat seraient plus grandes si un accord politique général était conclu au Darfour aussitôt que possible.

M. Mayr-Harting (Autriche) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Président Mkapa de son exposé détaillé ainsi que le Secrétaire général adjoint Le Roy. Nous sommes heureux d'accueillir le Secrétaire d'État Siddiq et M. Amum, Secrétaire général du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS), et nous les remercions de leurs présentations.

La semaine dernière, le Ministre autrichien des affaires étrangères, M. Spindelegger, s'est rendu au Soudan et s'est entretenu avec les hauts représentants du Parti du congrès national et du Mouvement populaire de libération du Soudan et avec le Président Mbeki. D'après M. Spindelegger, les deux parties sont déterminées à organiser le référendum à la date prévue, mais le processus global de mise en œuvre de l'Accord de paix global et la situation politique dans le nord et dans le sud restent fragiles.

L'Autriche estime donc qu'il est important que la communauté internationale fasse passer des messages positifs indiquant : à Khartoum qu'il est possible d'établir de nouvelles relations avec la communauté internationale, une fois que l'Accord de paix global aura été mis en œuvre; et au sud que la communauté internationale est prête à contribuer au renforcement des capacités ainsi qu'à la coopération humanitaire et pour le développement, à condition, bien sûr, que la direction du MPLS ne prenne aucune mesure qui pourrait provoquer une escalade militaire. Dans le même temps, et de manière plus spécifique, l'Autriche est convaincue qu'après le référendum, il faudra que l'ONU et les autres acteurs internationaux, telle l'Union européenne, demeurent activement engagés en faveur de la consolidation de la paix au sud mais aussi au nord, si le désir en est exprimé.

Nous nous félicitons des importantes avancées enregistrées dans les préparatifs du référendum, notamment le fait que le processus d'inscription sur les listes électorales ait été mené à bien et se soit déroulé de manière ordonnée et pacifique. À cet égard, nous

apprécions grandement le travail du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums et nous lui apportons notre plein appui. L'Union européenne a dépêché une mission d'observation électorale, qui a également observé le processus d'inscription.

S'agissant des arrangements post-référendaires, nous sommes particulièrement préoccupés par l'impossibilité de régler la question de la citoyenneté, du fait du risque potentiel qu'elle comporte. L'Autriche a proposé ses compétences techniques sur cette question et, à l'invitation des parties, elle a discuté de cette proposition avec des interlocuteurs du nord et du sud au mois d'octobre, ainsi qu'au cours de la visite qu'a effectuée récemment notre ministre des affaires étrangères. Pourtant, des progrès supplémentaires sont nécessaires, en particulier concernant les préparatifs du référendum sur l'Abyei. Il faut en outre préparer les consultations populaires dans les États du Nil Bleu et du Kordofan méridional. Il importe dans le cadre de ce processus de renforcer l'état de droit, de mettre fin à l'impunité et de garantir les droits de l'homme de toute la population si l'on veut assurer durablement la paix et la stabilité. La participation à part entière des femmes à ces consultations est également de la plus haute importance.

Lundi 13 décembre, le Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne s'est dit prêt à intensifier le dialogue avec le Gouvernement soudanais et à mettre en place une relation à long terme. L'Union européenne et ses États membres, dont l'Autriche bien entendu, attachent une grande importance à une solution durable au problème de la dette soudanaise. Au Conseil des ministres des affaires étrangères, l'Union européenne s'est engagée à étudier sérieusement un éventuel appui à une initiative internationale d'allègement de la dette.

Étant donné la situation tendue sur le plan de la sécurité qui règne dans le sud du fait des mouvements rebelles, des opérations militaires et de l'afflux de populations quittant le nord pour le sud, nous exhortons les dirigeants du MPLS et du Parti du congrès national à éviter le conflit, à préserver la stabilité régionale et à protéger les civils. Il importe que la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) dispose d'un plan d'action en cas de crise. La liberté de circulation est une condition indispensable à l'accomplissement des tâches de la MINUS.

L'Autriche appuie vigoureusement la facilitation du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine dirigé par le Président Thabo Mbeki, ainsi que le travail du Médiateur en chef conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour, M. Djibrill Bassolé. Nous demandons instamment à toutes les parties d'œuvrer à la cessation des hostilités et de permettre que les négociations de Doha progressent.

Nous condamnons tout particulièrement les enlèvements de Casques bleus et de travailleurs humanitaires ainsi que la violence perpétrée contre les civils dans les camps de déplacés et aux alentours. À cet égard, nous nous félicitons de la libération des trois ressortissants lettons travaillant pour le Programme alimentaire mondial. Nous demandons la libération immédiate du Casque bleu hongrois appartenant au contingent de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nous exhortons toutes les parties à garantir un accès sans entraves à tous ceux qui ont besoin d'aide humanitaire.

La MINUAD a un important rôle à jouer dans la protection des civils et doit être pleinement appuyée par le Gouvernement soudanais et toutes les parties concernées. Il faut faire en sorte qu'un grand nombre de déplacés puissent rentrer chez eux en toute sécurité et de plein gré. Nous appuyons sans réserve tous les efforts visant à renforcer les mécanismes destinés à lutter contre l'impunité et à promouvoir la justice, le respect du principe de responsabilité et la réconciliation.

M. Onemola (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette importante séance sur le Soudan. Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général adjoint, M. Alain Le Roy, de son exposé sur les préparatifs des référendums prévus au Soudan le 9 janvier 2011.

Le Nigéria se félicite que l'ancien Président Benjamin Mkapa soit présent aujourd'hui dans son nouveau rôle de Président du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan. Nous avons toute confiance dans sa capacité de s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue à S. E. M. Mutrif Siddiq, Secrétaire d'État soudanais aux affaires humanitaires, ainsi qu'à M. Pagan Amum, Secrétaire général du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS). Je les remercie de nous avoir présenté leur point de vue respectif.

Les divers témoignages que nous avons entendus ce matin sont non seulement rassurants, mais confirment également la détermination et l'engagement des parties à l'Accord de paix global à honorer leurs obligations. De fait, les déclarations qui ont été faites indiquent que les préparatifs pour la tenue de référendums libres, réguliers et crédibles sont en bonne voie, notamment au Sud-Soudan. L'achèvement du processus d'inscription sur les listes électorales a bel et bien marqué le franchissement d'une étape décisive, ce dont nous félicitons la Commission du référendum au Sud-Soudan et le Bureau des référendums pour le Sud-Soudan.

Dans le contexte actuel, il est impératif d'encourager les parties à l'Accord de paix global à dissiper le climat de crainte et de méfiance et à établir la confiance dans les référendums, qui doivent se tenir dans 24 jours seulement. Pour ce faire, les parties doivent d'abord cesser toutes hostilités et opérations militaires, comme par exemple les bombardements qui ont eu lieu récemment dans la vallée du Kiir. Les parties à l'Accord de paix global, le Mouvement populaire de libération du Soudan et le Parti du congrès national doivent redoubler d'efforts et rester attachés à la mise en œuvre intégrale de l'Accord.

Les négociations entamées sur les arrangements post-référendaires suite au mémorandum d'accord du 23 juin, qui sont menées avec l'aide du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, dirigé par le Président Thabo Mbeki, doivent maintenant produire des résultats concrets. Les quatre groupes de travail constitués pour organiser les négociations devraient donc intensifier leurs efforts concernant la démarcation des frontières, la citoyenneté, la répartition des richesses, la coopération économique, les droits de pacage et la sécurité.

La mise en place de la Commission du référendum d'Abyei et le lancement des consultations populaires dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu sont également importants, en particulier du fait que les deux processus sont prévus par l'Accord de paix. Nous invitons la Commission du référendum au Sud-Soudan à achever rapidement et dans la transparence l'impression des bulletins de vote de manière à susciter la confiance dans le processus. Il importe de clarifier dès que possible le statut qu'auront les Soudanais du sud vivant dans le nord et le Soudanais du nord vivant dans le sud une fois que les référendums auront eu lieu. La polémique doit cesser.

Les deux parties doivent trouver un mode de coexistence pacifique mutuellement bénéfique et équitable, que ce soit dans l'union ou séparément. L'ONU et la communauté internationale ont un rôle de premier plan à jouer s'agissant de garantir des référendums libres et réguliers ainsi que des résultats acceptables. Il est aussi essentiel que nous déterminions, avant la tenue des référendums, le cadre d'échange et de dialogue qui prévaudra entre le Nord et le Sud. Nous exhortons également les parties à lever toutes les entraves à la circulation du personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan.

S'agissant du Darfour, le Nigéria se félicite de l'intensification des pourparlers en vue de parvenir à un accord. Il est encourageant de voir que l'accord de paix définitif entre le Gouvernement soudanais et les rebelles du Mouvement pour la libération et la justice sera signé le 19 décembre. Nous félicitons le Médiateur en chef conjoint, M. Bassolé, à cet égard et nous exhortons tant le Mouvement pour la libération et la justice que le Mouvement de libération du Soudan, dirigé par Abdel Wahid el-Nur, à rejoindre le processus de paix. Nous nous félicitons de ce que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour ait accéléré le processus nécessaire à la mise en place de la commission de cessez-le-feu et du mécanisme conjoint de surveillance.

Enfin, nous remercions les États Membres qui ont commis leurs troupes, ainsi que ceux qui ont fourni leurs compétences techniques et logistiques. Cela favorisera grandement le règlement de certains des problèmes logistiques auxquels se heurte la préparation du référendum au Soudan.

M. Isoze-Ngondet (Gabon) : Ma délégation vous sait gré, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette réunion à quelques semaines de l'échéance référendaire du 9 janvier 2011 au Sud-Soudan. Nous remercions également le Président Mkapa et M. Alain Le Roy pour leurs interventions respectives qui ont le mérite d'évoquer les trois principales préoccupations liées à la question du Sud-Soudan, à savoir, le processus référendaire, l'évolution des négociations sur les arrangements post-référendaires et les discussions engagées par les parties sur la question du statut d'Abyei.

Nous saluons la présence parmi nous du Ministre soudanais, M. Mutrif Siddiq, ainsi que celle du Secrétaire général du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS), M. Pagan Amum.

Le processus d'inscription des électeurs, qui s'est fait dans des conditions pacifiques et harmonieuses, s'est achevé le 8 décembre dernier. Son aboutissement marque un tournant décisif dans l'organisation du référendum du 9 janvier 2011. Il atteste aussi de la volonté des deux parties de poursuivre l'application de l'Accord de paix global. Le Gabon s'en félicite, et encourage les parties à continuer à œuvrer dans ce sens.

Cet élan positif, renforcé par une évolution appréciable de l'ensemble des préparatifs, laisse supposer la tenue d'un scrutin crédible, transparent et libre dont les résultats seront acceptés par tous. Nous savons pouvoir compter à cet égard sur le leadership du Président Mkapa, à qui nous réitérons notre soutien.

Nous sommes toutefois préoccupés par les difficultés que rencontre la Commission référendaire pour sécuriser son budget. Aussi, ma délégation exhorte-t-elle les parties à remplir leurs obligations en la matière afin de permettre à cette commission de remplir sa mission.

Pour ce qui est des arrangements post-référendaires, la problématique posée par les retards accusés dans les négociations, notamment la démarcation totale de la frontière entre le Nord et le Sud, la circulation des populations, la question de la citoyenneté et le partage des richesses, nous montre l'immensité de la tâche qu'il nous reste à accomplir pour une paix durable au Soudan. Le Gabon se réjouit de ce que les efforts du Président Mbeki aient abouti à la mise en place d'un cadre devant régir les discussions sur ces questions importantes.

Quelque minimes qu'elles soient, ces avancées méritent d'être soutenues. Dans cette perspective, nous invitons les parties à parvenir à un accord sur ces questions dans les meilleurs délais afin de garantir une coopération continue entre le Nord et le Sud, quelle que soit l'issue du référendum.

Les pourparlers sur le référendum d'Abyei sont dans l'impasse. Il y a trop de points de divergence et le temps presse. Le Gabon demeure convaincu qu'il faut intensifier ces pourparlers. L'initiative du Président Mbeki de réunir régulièrement les dirigeants de Khartoum et de Juba pour discuter de cette question, mérite d'être saluée. Ma délégation appuie fortement cette démarche. Nous sommes convaincus qu'un accord définitif sur l'Abyei servira de catalyseur pour relever les défis en suspens. Le Conseil doit continuer à encourager les parties dans leurs efforts visant à relever ces défis.

Nous ne pouvons terminer sans saluer le rôle important joué par la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) dans les domaines sécuritaire, politique et humanitaire. En effet, en garantissant la protection et la libre circulation des populations, cette mission permet de créer un environnement favorable au processus de paix. Nous encourageons les parties à coopérer pleinement avec la MINUS.

Nous ne pouvons pas être indifférents à la situation au Darfour où le processus de paix tarde à aboutir. Le Gabon réaffirme son soutien aux efforts conjoints de l'ONU et de l'Union africaine pour rétablir la paix dans cette région. Nous soutenons l'engagement du Gouvernement soudanais d'être partie prenante à ces efforts et nous encourageons les mouvements rebelles à adhérer au processus de paix.

M^{me} Viotti (Brésil) (*parle en anglais*): Je souhaite une chaleureuse bienvenue au Président Benjamin Mkapa et le remercie pour l'exposé qu'il nous a présenté aujourd'hui et pour le travail important qu'il réalise à la direction du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, et je me permets de lui demander de bien vouloir transmettre également notre appréciation aux autres membres du Groupe.

Je note avec satisfaction les déclarations faites par le Secrétaire d'État, M. Mutrif Siddiq, et par M. Pagan Amum, et je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Alain Le Roy, pour son exposé détaillé et exhaustif.

Nous nous félicitons de l'évolution positive survenue récemment dans la mise en œuvre de l'Accord de paix global. Les inscriptions électorales en vue du référendum du Sud-Soudan se sont achevées dans le calme, et elles semblent avoir atteint une partie importante des électeurs du Sud-Soudan.

Des déclarations et des efforts ont été faits et continuent de l'être par les deux parties pour empêcher le recours à la force pour régler les différends, et ces deux parties ont même conclu un accord visant à faire appel à des unités communes intégrées pour protéger les champs de pétrole. Bien que lentes, les négociations sur les questions post-référendaires progressent, et il semble que les parties à l'Accord de paix global continuent d'y participer.

Mais certaines questions continuent d'être très préoccupantes, comme par exemple l'insuffisance des fonds mis à la disposition de la Commission du référendum au Sud-Soudan, l'instabilité qui règne

depuis peu au nord du Bahr el Ghazal, et la montée des tensions dans l'Abyei.

Il y a également des sujets de préoccupation au Darfour. Il est inquiétant, par exemple, de constater que l'Accord de paix pour le Darfour continue d'être affaibli par la reprise des hostilités entre les forces armées soudanaises et la faction Minni Minawi de l'Armée de libération du Soudan. Il faut également déplorer la poursuite des hostilités entre les autres parties, ainsi que les restrictions imposées à l'accès humanitaire. Les parties doivent répondre comme il se doit et sans tarder à ces préoccupations et à d'autres afin que les référendums puissent se dérouler dans un climat minimum de stabilité politique et de sécurité.

Nous sommes certains que les dirigeants soudanais seront à même de relever le défi de naviguer dans ces eaux difficiles au cours des prochaines semaines et qu'ils amèneront sans problème le Soudan à bon port. Mais cela exige en premier lieu que toutes les mesures possibles soient prises pour qu'un référendum libre et régulier ait lieu au Sud-Soudan dans les délais impartis et pour que ses résultats prennent effet. C'est là le fondement d'une paix durable au Soudan, et c'est donc indispensable.

Il est également d'une importance cruciale de trouver une solution pacifique pour l'Abyei. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande flexibilité et de la plus grande responsabilité politique pour régler cette question.

Il est de la plus haute importance d'assurer la sécurité et de respecter les droits des minorités dans le nord comme dans le sud. Le peuple soudanais a droit à la paix et à la sécurité.

Enfin, les parties devront s'armer de patience et de courage pour négocier avec succès un certain nombre d'arrangements post-référendaires clefs.

L'ONU a un rôle important à jouer dans la réalisation de toutes ces tâches exigeantes. Nous espérons que toutes les parties soudanaises continueront de coopérer avec l'Organisation. Le partenariat entre l'ONU et l'Union africaine est également crucial. Nous réitérons notre appui au Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine.

Comme c'est sans doute la dernière fois que le Conseil se réunit en présence des parties à l'Accord de paix global avant le référendum, j'espère que ces messages importants seront écoutés et pleinement pris en compte lorsqu'elles prendront, dans les semaines à

venir, des décisions qui façonneront l'avenir du Soudan et de la sous-région. Nous sommes certains qu'elles ont pleinement conscience de leur importante responsabilité et qu'elles sont prêtes et disposées à assumer le rôle historique d'artisans de la paix.

M^{me} Čolaković (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Je tiens à m'associer aux autres délégations pour remercier le Secrétaire général adjoint, M. Alain Le Roy, et le Président Benjamin Mkapa, Président du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, pour leurs exposés complets et instructifs. Nous nous félicitons de la participation de S. E. M. Mutrif Siddiq, Secrétaire d'État soudanais aux affaires humanitaires, et de celle de M. Pagan Amum, Secrétaire général du Mouvement populaire de libération du Soudan.

Je tiens à renouveler l'appui de la Bosnie-Herzégovine à la mise en œuvre intégrale et rapide de l'Accord de paix global. À ce stade, il est essentiel que les parties à l'Accord de paix global redoublent d'efforts pour tenir leurs engagements et respecter leurs obligations.

Compte tenu du calendrier référendaire serré, il est de la plus haute importance de terminer tous les travaux procéduraux dans les délais impartis. Nous appelons donc les parties à éviter tout retard supplémentaire dans le processus référendaire. S'agissant du règlement de la question d'Abyei, nous craignons que les parties ne se soient pas encore mises d'accord sur les conditions d'inscription des électeurs sur les listes électorales.

En ce qui concerne le processus postréférendaire, l'établissement de groupes de travail sur le partage des richesses, la citoyenneté, la sécurité et les instruments juridiques internationaux, ainsi que la création attendue d'un secrétariat conjoint pour les négociations, sont des mesures positives. Le processus devrait toutefois être mené plus rapidement.

Nous saluons les efforts de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et du Groupe de l'Union africaine pour faciliter et intensifier les négociations entre les parties sur les questions en suspens. Il est essentiel que les parties maintiennent le dialogue dans un esprit de compromis afin de combler les clivages sur les questions de fond de l'Accord de paix global, y compris les frontières, le partage des recettes, la citoyenneté et Abyei.

Nous saluons la participation de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) au processus de préparation et de déroulement des référendums, ainsi que l'assistance et l'appui technique et logistique qu'elle apporte à cette fin. Nous jugeons encourageant que la MINUS ait dressé des plans d'urgence pour faire face aux problèmes qui pourraient surgir durant cette période critique.

Enfin, la Bosnie-Herzégovine appuie sans réserve les efforts de la MINUS pour assurer la protection des civils. À cet égard, nous appelons les deux parties à lever toutes les restrictions imposées à la liberté de circulation des agents de la MINUS et à permettre à cette dernière d'exercer son mandat.

M. Apakan (Turquie) (*parle en anglais*) : Au cours des cinq dernières années, les parties à l'Accord de paix global ont coopéré pacifiquement pour aplanir leurs difficultés et concrétiser ce rapprochement historique. Leur parcours a été marqué par une alternance de réussites et d'échecs, mais les parties ont maintenu le cap et la stabilité a globalement prévalu. Nous félicitons les parties de leur attachement à la paix et du courage dont elles ont fait preuve dans des circonstances difficiles.

Nous avons atteint l'étape finale de la mise en œuvre de l'Accord de paix global. À ce stade, tous les efforts doivent viser à garantir que les référendums au Sud-Soudan et à Abyei soient libres, réguliers, transparents et crédibles et qu'ils se déroulent conformément au calendrier établi et dans le calme. Tous ces points sont essentiels car un résultat légitimement contesté sera sujet à controverse non seulement au Soudan mais également pour l'opinion publique internationale. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la conclusion du processus d'enregistrement des électeurs.

Cela étant, une fois que le processus aura véritablement atteint son terme, toutes les parties concernées devront respecter le résultat des référendums. La Turquie se félicite des déclarations de très haut niveau faites à ce propos ces derniers jours. Nous saluons également le fait que les parties aient pris l'engagement politique de chercher des solutions pacifiques à tous les problèmes non réglés, de ne plus jamais recourir à la guerre, et de ne pas porter atteinte à leur sécurité mutuelle. Il s'agit de déclarations politiques très importantes, et elles doivent être suivies d'effet.

L'avenir du Soudan est désormais entre les mains des Soudanais. Ils exprimeront leur choix lors des référendums, mais quel que soit le résultat du scrutin, tous les Soudanais resteront interdépendants et ce, quelle que soit leur race ou leur religion, et qu'ils viennent du nord ou du sud. La nécessité de trouver des solutions qui garantissent la coexistence pacifique entre les diverses communautés ne disparaîtra pas après janvier; ce sera au contraire plus urgent. Voilà pourquoi il est fondamental d'examiner globalement toutes les dispositions à prendre à l'issue des référendums, et nous nous félicitons des progrès déjà accomplis à cet égard. Nous encourageons les parties à continuer de s'entretenir de ces questions après les référendums.

Abyei est une question cruciale, à laquelle une solution négociée, équilibrée et viable doit être trouvée. Les parties doivent aussi constamment donner des assurances que les droits de toutes les populations vulnérables en cette période délicate seront respectés. La communauté internationale et l'ONU se tiennent prêtes à appuyer ces efforts mais, au final, c'est de l'intérieur que doit venir la paix. L'appui extérieur, quel qu'il soit, ne saurait se substituer à la volonté politique des parties prenantes soudanaises elles-mêmes d'ouvrir la voie à un avenir pacifique.

S'agissant du Darfour, la Turquie condamne toutes les attaques qui prennent pour cible des civils, des travailleurs humanitaires et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, et demande que les auteurs de ces attaques soient traduits en justice. Nous exhortons tous les mouvements rebelles au Darfour à adhérer au processus de paix à Doha, sans plus attendre et sans poser de conditions. Il ne pourra être remédié à la situation humanitaire que lorsque la sécurité sera véritablement assurée, ce qui ne sera pas possible aussi longtemps que les groupes rebelles préféreront l'agression militaire au dialogue politique. Les groupes qui propagent le conflit doivent s'attendre à en subir les conséquences. L'intransigeance ne saurait être acceptée. La Turquie appuie sans réserve l'effort conjoint de médiation de l'Union africaine et de l'ONU.

Le Soudan n'est pas le seul à approcher rapidement d'une étape critique; la détermination de la communauté internationale à maintenir la paix et la sécurité sera elle aussi mise à l'épreuve dans les jours qui viennent. Nous avons mis en place une multitude de mécanismes, de processus et de structures, outre un engagement de haut niveau. Faire en sorte que ce degré

élevé d'action donne des résultats concrets ne sera pas chose facile. L'Accord de paix global n'est pas seulement une série d'échéances à respecter : il s'agit d'un accord politique qui aboutira très probablement à la division en deux entités d'un très grand pays et de sa population. Cette expérience sera peut-être traumatisante, et ses bienfaits pourraient n'apparaître qu'à long terme.

Compte tenu du chemin parcouru, nous ne devons pas sous-estimer les défis qui s'annoncent dans la période de l'après-Accord de paix global, notamment l'immense tâche que représente l'édification de la nation au Sud-Soudan. En fin de compte, la responsabilité première du Conseil de sécurité est le maintien de la paix et de la sécurité. Nous espérons que son implication politique constante dans le processus contribuera finalement à promouvoir cet objectif fondamental.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'attachement de la Turquie à la paix et à la stabilité au Soudan et dans la région, ainsi que notre appui total aux efforts inestimables de l'ONU et de l'Union africaine.

M. Salem (Liban) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je voudrais remercier M. Le Roy de son exposé très détaillé. Je m'associe aux autres orateurs qui ont remercié le Président Mkapa de son exposé, et ses collègues, de leur action au sein du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums du Soudan. Je remercie également le Ministre Siddiq et M. Amum de leurs déclarations.

Il ne reste que quelques semaines avant l'échéance fixée par les dirigeants du Soudan dans l'Accord de paix global historique signé en 2005 pour la tenue du référendum sur l'autodétermination du Sud-Soudan. Les précédentes échéances ont été respectées grâce à la coopération des parties à l'Accord de paix global et aux remarquables efforts des organisations internationales et régionales, y compris l'ONU, l'Union africaine et la Ligue des États arabes.

L'achèvement du processus d'inscription des électeurs sur les listes a marqué une avancée qui s'est accompagnée également d'autres processus. Cette avancée illustre l'engagement pris par les dirigeants soudanais envers leur peuple et la communauté internationale de s'abstenir de tout recours à la violence, de respecter les dispositions de l'Accord de paix global et de respecter les résultats du référendum. Ces engagements ont été réaffirmés à maintes reprises.

Tout en rendant hommage à ces efforts et aux sacrifices consentis par toutes les parties, nous appelons aujourd'hui plus que jamais à un renouvellement de l'engagement pris à l'égard de ces processus, auxquels on doit la fin d'une guerre longue de plusieurs décennies qui a fait de nombreuses victimes et semé la destruction et la désolation. Nous sommes tous conscients du lourd tribut payé par chacun de nous. Espérons qu'il n'y aura pas de retour à la guerre. Nous demandons à la communauté internationale de continuer d'appuyer le Soudan, de prendre conscience de ses besoins et de lui porter assistance sur les plans politique et économique. De nombreuses questions devront faire l'objet d'un suivi, y compris, bien sûr, le statut d'Abyei et les questions qui se poseront après le référendum telles que la citoyenneté, la répartition des recettes pétrolières, l'eau et le fardeau de la dette.

Le référendum n'est pas et ne peut pas être une fin en soi. La coexistence et la coopération entre le nord et le sud doivent perdurer quelles que soient les circonstances et quelle que soit l'issue du référendum. Nous exprimons le ferme espoir que ce référendum se déroulera dans des conditions d'équité et de calme qui permettront aux populations de décider sereinement de leur avenir.

Nous voudrions saisir cette occasion pour saluer les efforts déployés par le Qatar, qui accueille les pourparlers de paix sur le Darfour. Nous voulons croire que toutes les parties prendront part à ces négociations afin d'aboutir au règlement final si longtemps attendu et que nous appelons de tous nos vœux.

À l'approche de la nouvelle année, nous nous devons d'évoquer les nombreuses échéances électorales qui attendent les États de la région. Nous savons les liens étroits qui existent entre ces échéances et d'autres dates importantes ainsi que l'importance qu'il y a à mettre fin à la violence perpétrée par l'Armée de résistance du Seigneur. Nous appelons à la mise en œuvre des accords de surveillance des frontières conclus entre les pays de la région, notamment entre le Soudan et le Tchad, qui ne peuvent que contribuer à la stabilité de la région.

Nous voudrions également rendre hommage à la Mission des Nations Unies au Soudan et à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. Nous réaffirmons qu'il est nécessaire qu'un accord existe entre toutes les parties avant de procéder au renforcement des effectifs des forces internationales.

Nous voudrions également saluer les efforts déployés par M. Mbeki, M. Mkapa, M. Gambari, M. Bassolé et les autres États et parties prenantes en cette période cruciale et fatidique pour le Soudan.

M. Yang Tao (Chine) (*parle en chinois*) : Il est réconfortant de voir les représentants du Nord-Soudan et du Sud-Soudan, le Secrétaire général adjoint, M. Le Roy et M. Mkapa se joindre aujourd'hui aux membres du Conseil pour délibérer des questions importantes intéressant le Soudan.

Le maintien de la paix et de la stabilité et la poursuite du développement au Soudan sont dans l'intérêt du peuple soudanais. Ils sont également propices à la paix et au développement de la région tout entière et de l'ensemble du continent africain. Depuis que le Conseil a tenu une réunion de haut niveau sur le Soudan le mois dernier (voir S/PV.6425), le processus de paix continue de progresser au Soudan. L'inscription des électeurs sur les listes pour le référendum au Sud-Soudan s'est déroulée sans heurt. Nous félicitons le Nord et le Sud-Soudan, l'Union africaine et le Secrétariat de l'ONU pour les efforts qu'ils ont déployés à cette fin.

Nous espérons que le Nord et le Sud-Soudan maintiendront cette dynamique, qu'ils accéléreront les préparatifs des référendums et qu'ils veilleront à ce que ces référendums se déroulent de manière pacifique, libre, transparente et équitable, en application de l'Accord de paix global. Nous demandons à la communauté internationale de mettre en place des conditions favorables aux référendums et de s'abstenir de préjuger des résultats.

Aucune des parties ne doit prendre de mesures unilatérales. Quelle que soit l'issue du vote, il faudra que la paix et la stabilité prévalent au Soudan et dans la région. La Chine espère que le nord et le sud chériront cette paix obtenue de haute lutte, qu'ils poursuivront leur dialogue, se consulteront en traitant à égalité et se mettront rapidement d'accord sur la démarcation des frontières, sur Abyei, sur le partage des richesses et sur les autres questions en suspens. C'est très important pour la paix et la stabilité à long terme, au Soudan comme dans le reste de la région.

De l'avis de la Chine, ce sont les résultats rapides et concrets obtenus au niveau du processus politique du Darfour et la conclusion d'un accord politique global qui constitueront fondamentalement la garantie à long terme de la paix, de la stabilité et du calme au Darfour. En l'absence d'un solide processus politique, il ne

saurait y avoir de paix ni de stabilité au Darfour, et la protection des civils, l'aide humanitaire, le relèvement économique ou la reconstruction resteront de vains mots. Nous prions instamment, une fois encore, les groupes armés restés à l'écart du processus politique de Doha de se joindre immédiatement aux pourparlers de paix sans conditions préalables.

M. Puente (Mexique) (*parle en espagnol*) : Le Mexique tient également à remercier M. Le Roy et M. Mkapa de leurs exposés très utiles et salue bien sûr tout spécialement la présence de M. Mutrif Siddiq et de M. Pagan Amum à la séance d'aujourd'hui.

À quelques jours seulement de la date à laquelle doit s'appliquer l'une des dispositions clefs de l'Accord de paix global, la situation continue de présenter aux parties et à la communauté internationale d'épineux problèmes, comme nous l'avons entendu. Pourtant, nous pensons que les parties ont un grand avantage, celui que leur apporte le travail considérable réalisé par des acteurs importants, tant nationaux qu'internationaux, qui leur a permis de définir les mesures spécifiques à prendre pour empêcher le pays de replonger dans le conflit armé et de mettre en place les mécanismes de dialogue nécessaires à une bonne compréhension mutuelle.

Toutefois, malgré des progrès encourageants, nous estimons qu'il faut déployer des efforts supplémentaires pour enregistrer d'autres progrès sur les questions fondamentales.

Sans aucun doute, la priorité immédiate est la tenue du référendum, conformément à la date prévue par l'Accord. L'achèvement du processus d'inscription sur les listes électorales a été un progrès incontestablement encourageant à cet égard, qui nous oblige maintenant à poursuivre d'urgence le reste des préparatifs. Le versement intégral des fonds destinés à la Commission du référendum au Sud-Soudan est également très important à cette phase du processus et c'est la raison pour laquelle nous lançons un nouvel appel aux parties afin qu'elles respectent leurs engagements en la matière.

Le référendum et ses résultats doivent s'inscrire bien entendu dans ce cadre de façon totalement transparente afin de refléter de manière convaincante la volonté de la population du Sud. Nous pensons donc que le rôle du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan revêt une importance exceptionnelle et nous répétons par conséquent notre soutien total au Groupe et notre

entière confiance dans le travail de M. Mkapa et des autres membres du Groupe.

L'absence d'accord sur la situation à Abyei reste une source de préoccupation du fait de l'instabilité que cela engendre au niveau de tout le processus.

Nous ne devons surtout pas oublier qu'il est fondamental de jeter les bases des relations qu'entreprendront les parties après le référendum si l'on veut assurer une transition pacifique à court terme et une relation stable entre elles à long terme.

Nous voulons également redire que l'ONU et la communauté internationale doivent être pleinement préparées à réagir rapidement à toute éventualité. Même si les perspectives sont encourageantes, elles demeurent incertaines et nous devons rester vigilants si nous voulons être prêts à apporter le cas échéant l'aide nécessaire et à protéger le bien-être de la population civile.

Nous convenons qu'il ne faut pas perdre de vue la situation au Darfour : les conditions sur le terrain continuent d'être préoccupantes, notamment sur le plan de la sécurité. Nous insistons une fois encore sur l'urgence d'une cessation des hostilités et du retour de toutes les parties au conflit à la table des négociations.

Pour terminer, face aux difficultés qui se profilent à l'horizon des prochaines semaines, il nous paraît nécessaire de lancer un nouvel appel au calme et à la prudence : si les dirigeants soudanais font montre de ces qualités, la stabilité que les habitants de ce pays appellent de leurs vœux depuis déjà cinq ans et qu'ils réclament de nouveau aujourd'hui, avec la même détermination, s'en trouvera considérablement renforcée.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire quelques observations en ma qualité de représentante des États-Unis d'Amérique.

Je voudrais, comme les autres orateurs, remercier le Secrétaire général adjoint, M. Le Roy, le Président Mkapa, le Secrétaire d'État, M. Siddiq, et le Secrétaire général Amum de leur participation à la présente séance.

Ces derniers mois, le Conseil a fait preuve d'une unité sans précédent pour appuyer la mise en œuvre de l'Accord de paix global. La communauté internationale et les membres du Conseil doivent continuer de parler d'une seule voix sur le Soudan, sinon les fauteurs de trouble auront des possibilités d'agir. Avec l'aide de l'ONU et de la communauté internationale, le

processus d'inscription sur les listes électorales dans la perspective du référendum a été mené à bien dans la paix et de manière crédible. Le bon déroulement du référendum au Sud-Soudan le 9 janvier est essentiel à la paix et à la stabilité à long terme au Soudan. L'inscription était une étape importante dans la réalisation de cet objectif. La conclusion du processus d'inscription sur les listes électorales au Soudan montre que le scrutin peut et doit avoir lieu à la date prévue.

Comme on nous l'a rappelé aujourd'hui, le statut de l'Abeyi n'est toujours pas réglé. Le Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, le Président Mbeki, s'est employé activement, avec les parties à l'Accord de paix global, à trouver un moyen de sortir de l'impasse sur cette question importante. Les États-Unis appuient pleinement ses efforts. Tout règlement portant sur l'avenir de la région de l'Abeyi doit respecter les droits juridiques des peuples de cette région et doit obtenir l'assentiment des deux parties.

D'autres défis nous attendent, dont la bonne tenue du référendum au Sud-Soudan. Nous exhortons les deux parties à faire en sorte que la campagne électorale et le scrutin se déroulent sans entrave dans la transparence et la sécurité. Nous engageons le Gouvernement soudanais et le Gouvernement du Sud-Soudan à honorer leurs engagements financiers vis-à-vis de la Commission chargée du référendum du Sud-Soudan et du Bureau du référendum du Sud-Soudan dès que possible. Ce financement est indispensable à la tenue du référendum.

Les parties doivent également régler les autres questions en suspens relatives à l'Accord de paix global, telles que la délimitation des frontières et la tenue des consultations populaires dans les États du Nil Bleu et du Kordofan méridional. Elles doivent parvenir à un accord sur les questions à régler à l'expiration de l'Accord de paix global, notamment la citoyenneté et la sécurité des minorités et des populations vulnérables, telles que les Nord-Soudanais vivant dans le sud et les Sud-Soudanais vivant dans le nord. S'agissant de la question cruciale de la citoyenneté, les États-Unis exhortent instamment les parties à parvenir à un accord qui soit conforme aux obligations internationales applicables et qui ne déroge pas arbitrairement un individu de sa citoyenneté.

Je tiens à féliciter l'ONU pour les efforts qu'elle déploie pour aider les parties à l'Accord de paix global

à organiser le référendum, notamment en leur fournissant des bulletins de vote et en les aidant à les distribuer. Nous demandons aux parties à l'Accord de collaborer avec la Mission des Nations Unies au Soudan et d'octroyer à tous les soldats de la paix de l'ONU un accès sans entrave et une liberté de circulation.

Malheureusement, la présente séance a lieu à un tournant critique marqué par une violence inquiétante. Les États-Unis condamnent énergiquement les actions du Gouvernement soudanais à Khor Abeche, au Darfour-Sud. On nous a fait part d'informations profondément troublantes selon lesquelles les forces armées soudanaises empêcheraient les civils de se déplacer, pour ensuite piller et brûler leur village. Ces informations doivent retenir l'attention du Conseil, et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) doit y répondre de manière efficace.

Les États-Unis tiennent à rappeler à toutes les parties, ainsi qu'à la MINUAD et au Siège de l'ONU, que le mandat de la MINUAD, qui relève du Chapitre VII, l'autorise à s'acquitter de ses responsabilités avec ou sans la permission du Gouvernement soudanais. Compte tenu des milliards de dollars investis et des risques encourus par les soldats de la paix, nous n'en attendons pas moins.

Il importe au plus haut point que toutes les parties évitent des déclarations et des actes provocateurs qui portent atteinte à la paix et à la stabilité et violent le droit international. Les États-Unis demandent plus particulièrement au Gouvernement soudanais d'arrêter immédiatement ses bombardements aériens. Nous condamnons les bombardements du 12 et du 24 novembre et ceux du 6 décembre survenus dans la vallée du fleuve Kiir qui ont entraîné le déplacement d'au moins 1 000 personnes.

Nous demandons de nouveau au Gouvernement soudanais de s'abstenir d'arrêter et de harceler les militants des droits de l'homme et les journalistes, et de veiller à libérer ceux qu'il a injustement emprisonnés, notamment ceux qui sont détenus pour avoir exercé des droits aussi fondamentaux que la liberté d'expression et la liberté de réunion.

Le Darfour reste une priorité de premier ordre pour les États-Unis, comme le montre la récente nomination de l'Ambassadeur Dane Smith comme Conseiller principal des États-Unis pour le Darfour. Nous restons vivement préoccupés par la violence et

les besoins humanitaires au Darfour, ainsi que par l'absence de mesures de responsabilisation. Dans le même temps, tous les États doivent redoubler d'efforts pour endiguer l'entrée des armes au Darfour et appliquer rigoureusement le régime de sanctions de l'ONU.

Les États Unis continuent à tenir fermement à ce que tous les Soudanais aient un avenir meilleur. Comme le Président Obama l'avait indiqué à l'ONU en septembre,

« Les événements qui auront lieu au Soudan dans les jours à venir peuvent décider de l'avenir d'un peuple qui a déjà trop souffert de la guerre : soit

il s'acheminera vers la paix, soit il connaîtra de nouvelles effusions de sang. Ce qui se passe au Soudan a de l'importance pour toute l'Afrique sub-saharienne, et pour le monde. »

Je reprends à présent mes fonctions de président.

Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 40.